

AUX ADHERENTS

Réf.: 144-2018 PG/RD

Objet:

Tir sur sanglier courant

Monsieur le Président,

La Fédération Départementale des Chasseurs du Var souhaite organiser des matinées de tir sur sanglier courant. Ces matinées sont destinées à la sécurité en battue, à la vérification du fonctionnement des armes et à du tir sur sanglier courant.

5 matinées sont prévues elles se dérouleront au stand de tir de Mazaugues de 8h30 à 12h00.

Les: 10 et 31 juillet 2018 Les 01,02 et 03 août 2018

Afin d'organiser au mieux ces matinées, le nombre de place sera limitée à 10 personnes maximum. De ce fait vous voudrez bien au préalable prendre contact avec la FDCV – Service permis de chasser (serveur vocal: taper 3) pour vous inscrire et indiquer le nombre de personnes intéressées au minimum dix jours avant la date choisie afin d'organiser au mieux ce calendrier.

Afin d'y participer, un permis de chasse validé et une assurance en cours de validité vous seront demandés.

A savoir:

▶ La validation cynégétique 2018-2019 est nécessaire.

Les personnes n'ayant pas possession des pièces demandées ne pourront pas participer à ces séances.

Nous vous rappelons que les armes seront transportées jusqu'au pas de tir dans une mallette ou un étui.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments distingués.

LE DIRECTEUR

Bruno GIAMINARDI



